Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 21 Novembre 1900. No. 1

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilite de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Notes Politiques

Premier électeur—M. Mager est-il libéral ?

Deuxième électeur—M. Mager est-il conservateur ?

Troisième électeur—M. Mager est-il indépendant ?

Quatrième électeur—On ne sait pas ; c'est un mystère.

Cinquième électeur — Mais alors, comment pouvons-nous voter pour lui ? Il veut donc tromper tout le monde !

Premier électeur — Ma foi, quand on peut jouer son archevêque comme il l'a fait, on peut en jouer bien d'autres. Pour ma part, je sors de cette galère.

***

Avant hier, M. Mager était conservateur.

Hier, il était libéral.

Aujourd'hui, au matin du jour, il signe le bulletin de nomination d'un conservateur.

Le même jour, à midi, il place ses œufs sous certaines petites poules à plumage soi-disant libéral, et sa candidature sort de la coque.

Le matin, il résigne ; quelques heures après il ne résigne plus.

Donc, conservateur, puis libéral, et maintenant : indépendant-conservateur - libéral - cherche quoi !

Nous ne pensons pas que les libéraux honnêtes soient fiers de ce candidat, qui, en somme, leur est imposé par quelques individus rageurs et fielleux, et qui les mènent à des actes que bon nombre d'entre eux réprouvent, nous le savons.

***

La semaine dernière, afin de faire mousser sa candidature, M. Mager a répandu et fait répandre aussi par d'autres, le bruit qu'il se présentait sous le patronage de Mgr. l'archevêque de Saint-Boniface et du gouvernement.

M. Mager disait faux, nous sommes en mesure de l'affirmer. Il n'est pas aujourd'hui un candidat agréable à Mgr. l'archevêque de Saint-Boniface ou au gouvernement. Les déclarations de Sa Grandeur Mgr l'archevêque et de l'hon. M. Roblin sont là pour mettre fin à cette imposture.

Ceux qui se sont laissés prendre par ces faux prétextes, se hâteront et se feront un honneur de répudier une candidature éclose et soutenue d'une façon aussi louche.

***

M. Mager a commencé sa campagne politique en jetant à ses adversaires l'accusation de malhonnêteté !

La conduite de M. Mager depuis huit jours, et ses tergiversations, montrent que c'est lui qui n'agit pas honnêtement, à moins qu'on ne dise qu'il ne sait pas ce qu'il fait.

Que ce soit l'un ou l'autre, ce n'est pas avec un tel homme qu'on fait un représentant du peuple.

Il faut quelqu'un de plus solide.

***

M. Mager n'est plus un jeune homme. Quand il a signé le bulletin de nomination de M. Bernier, il savait ce qu'il faisait. Il savait qu'il déclarait par là M. Bernier digne de confiance. Il y a huit jours à peine de cela. M. Mager ne peut venir aujourd'hui dire avec sincérité que M. Bernier n'est plus digne de sa confiance.

***

Depuis deux ans, M. Mager a été l'un des plus ardents à pousser la candidature de M. Bernier. Tout à coup il consent à se laisser manipuler par quelques individus qui, en arrière, lui disent des sottises, et à faire de l'opposition à un jeune homme auquel il prodiguait naguère toutes les marques de l'amitié.

***

Pendant trois ans M. Mager a constamment poussé M. Joseph Bernier à se présenter, lui promettant toujours son appui. Au dernier moment, c'est lui qui vient donner à M. Bernier le croc-en-jambe, consentant pour cela à se faire l'outil de cinq ou six personnages qui ont de la rancune au cœur et qui veulent l'exercer.

***

Dans la condamnation que nous portons aujourd'hui contre nos adversaires, nous n'incluons pas tous les libéraux. Nous savons qu'un bon nombre répudient les récentes manœuvres et qu'ils songent à s'affranchir du joug que certains personnages remuants veulent leur imposer. Ils commencent à soupçonner que tous ces personnages ne s'agitent tant que pour servir leurs intérêts personnels, se moquant bien de ce qui peut arriver aux autres.

***

Nous prions les lecteurs de lire les documents importants que nous publions aujourd'hui dans une autre page. C'est une déclaration de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque ; c'est une lettre du premier ministre : puis deux lettres de M. Mager. Après avoir lu ces documents tout le monde conviendra que dans le camp Mager, on a manqué à toutes les règles des convenances, de l'honneur et de la probité. On y trouvera aussi un démenti formel à toutes les assertions fausses qu'on a lancé dans le public.

***

A l'assemblée publique tenue lundi à l'hôtel de ville, l'un des partisans de M. Mager et l'un des plus bruyants du clan où s'est marmitée la présente lutte, n'a pas rougi de dire :

" Nous avons *eu la condescendance* de nous rendre chez l'archevêque . . ." etc., etc.

Voilà comment on parle et comment on agit dans ce cénacle. Ils *condescendent* à exposer leurs vues à l'autorité ecclésiastique !!

Ne comprendra-t-on pas enfin ce qu'il y a au fond de leurs âmes ?

***

Avec une outrageante perfidie, certains personnages parcourent la campagne en disant que c'est Mgr. l'Archevêque qui est allé trouver M. Mager pour le prier de retirer sa résignation et de continuer la lutte.

Or, Mgr dit aujourd'hui qu'il n'a ni approuvé ni féliciter M. Mager de cette singulière démarche. Il s'en faut donc de beaucoup que M. Mager ait été prié par Sa Grandeur de continuer la lutte.

***

Le petit clan qui a la prétention d'imposer ses volontés aux libéraux, et composé de nous savons qui, a voulu faire des finesses, et il se trouve pris dans ses propres filets.

En effet, les quelques personnages qui composent ce clan se vantaient depuis dimanche après-midi d'avoir, par ruse, empêché Mgr. l'Archevêque de parler ce jour-là. Ils prétendent que la résignation de M. Mager n'était qu'une feinte pour arriver à ce but. Le premier dimanche passé, il n'en restait pas d'autres avant la votation ; et ces beaux esprits se frottaient les mains.

Or, d'après les documents publiés aujourd'hui, il ressort que ce n'était pas l'intention de Sa Grandeur de parler, puisque dès " *samedi, Mgr avait donné instruction à ses prêtres de rester neutres.*"

Mais Monseigneur parle aujourd'hui, et ce sont les indiscrétions et les indélicatesses, les provocations et les ruses du clan qui le forcent à le faire. Et cette parole est une condamnation de leur conduite.

La malhonnêteté s'est prise à ses propres pièges.

Moins de finesse et plus de respect réel pour la personne de l'archevêque de Saint-Boniface, leur auraient évité cette tuile !

IL NE FAUT PAT CITER A FAUX LES CHIFFRES

Certaines personnes qui annoncent, se servent des chiffres qu'elles trouvent dans le récent rapport officiel du département du Revenu de l'Intérieur pour établir la force comparative et les qualités de ces articles ainsi qu'ils sont vendus dans la Puissance du Canada. Il n'est pas loyal, cependant, ni envers l'Analyste, ni envers le public en faisant usage de ces chiffres officiels de les citer à faux, ainsi qu'on prétend que cela a été fait en certaines circonstances.

Voici des chiffres copiés du rapport officiel imprimé par la gouvernement canadien, lesquels chiffres prouvent exactement, d'après ce rapport, la force et la valeur relative des poudres à cuire mentionnées dans ce rapport.

Dans tous les cas, les analyses ont été faites par les analystes du gouvernement :—

"La Royale" (moyenne des trois meilleurs échantillons) Percentage du fluide à faire lever la pâte, 13.4.

"La Cleveland" (moyenne des deux meilleurs échantillons) Percentage du fluide à faire lever la pâte, 13.0.

"La Dearborn's" (moyenne des trois meilleurs échantillons) Percentage du fluide à faire lever la pâte. 11.7.

"L'Impériale" (moyenne des deux meilleurs échantillons) Percentage du fluide à faire lever la pâte, 9.9.

"La Magic" (contient de l'alun) (moyenne des trois meilleurs échantillons) Percentage du fluide à faire lever la pâte, 7.7

Ces essais devraient mettre fin et régler cette question des Poudres à cuire.

(*Du Montréal Pharmaceutical Journal.*

Chronique de la Province

(De notre correspondant spécial.)

LETELLIER.

Nous avons eu la visite de Sa Grandeur Mgr. Langevin. Sa Grandeur officiait lundi matin dans notre petite église. Malgré le mauvais temps la foule s'est rendue. Sa Grandeur nous a expliqué en très peu de mots la situation pénible de nos écoles, etc. Grand contraste entre les véritées sorties de la bouche de notre archevêque et les mensonges de M. S. A. D. Bertrand, dans ses assemblées, lorsque celui-ci nous disait que la question des écoles était réglée à la satisfaction de tous, que le nouveau régime était préférable à tout autre, que le délégué, Mgr. Falconio, s'était déclaré trés satisfait de la manière dont nos écoles étaient conduites ; mensonges qui prouvent l'ignorance de M. Bertrand et des gens qui le suivent. Personne n'a répliqué aux insultes lancées par M. Bertrand contre le clergé et contre nous-mêmes dans ses assemblées. Nous connaissons mieux que Bertrand cette vieille question Ce que nous recevons aujourd'hui sont simplement les miettes que nous avons acceptées pour nous empêcher de mourir de faim. Ni M. Bertrand ni autre semblable à lui ne pourront faire croire aux électeurs de Saint-Joseph et Letellier que la minorité Manitobaine a été traitée tel qu'elle devrait liètre. Il reste à M. Bertrand de juger d'après le vote de ces deux dernières places de quelle utilité lui a servi de fausser la vérité et de venir nous insulter, tel qu'il l'a fait, avec quelques uns de sa suite. Les seules choses que nous désirons sont la tranquilité et nos droits, qui nous ont été si cruellement enlevés en 1890.

La maison, ainsi que le ménage, de M. Amable Breton, ont passé au feu lundi matin. Causes du feu inconnues.

M. Payment, autrefois de Saint-Norbert, s'établira sous peu au milieu de nous.

Temps très froid ; suffisamment de neige pour de beaux chemins de neige.

Naissance à Letellier le 13 courant : Mde Alex. Boiteau, une fille. Les parrain et marraine ont été M. et Mde Napoléon Boiteau

Séance Dramatique au Collège.

Lundi prochain, le 26, aura lieu, dans la salle du collège, la fameuse séance-loterie organisée par le conseil des jeux.

La pièce choisie pour la partie dramatique est "Grégoire," comédie du P. Ducerceau, S.J., laquelle, toujours, a remporté de grands succès. "Il est peu de personnes," lit-on en tête de cette pièce, dans le recueil des œuvres du P. Ducerceau, " qui ne connaissent la comédie suivante, tant de fois représentée par les petits pensionnaires du collège Louis-le-grand. Il suffit de dire ici qu'elle a été jouée une fois devant le roi d'Angleterre ; une autre, en présence de madame, mère de Monseigneur le Duc Régent ; et enfin, au Louvre, sous les yeux de Sa Majesté Louis XV. et de toute sa cour." D'ailleurs le P. Ducerceau, d'après l'abbé Ransar, avait de telles dispositions pour l'art dramatique qu'il aurait pu égaler les meilleurs auteurs en ce genre.

La loterie promet d'être non moins intéressante. Comme tout spectateur aura droit sur chacun des divers prix, le tirage ne manquera de provoquer d'amusantes surprises.

La partie musicale, fort soignée, sera, personne n'en doute, elle aussi, goûtée. Un orchestre de mérite, sous l'habile direction de M. Albert Bétournay, réhaussera de son harmonieuse présence l'éclat de cette fête des jeux et des virils amusements.

D'illustres sympathies n'ont pas fait défaut à l'œuvre, et une foule d'autres dont le précieux concours a été hautement apprécié. A tous ces bienfaiteurs le conseil des jeux offre ses plus sincères remerciements.

Les personnes qui désireraient des sièges réservés feront bien de se procurer au plus tôt leurs billets chez M. J. B. Leclerc, au Bazar. L'entrée est d'un seul billet de loterie, ou 25 cents ; les sièges réservés sont de deux billets.

A lundi prochain, donc.

Le Manitoba.
Mercredi 21 Novembre 1900

LES SURPRISES D'UNE CANDIDATURE.

Jusqu'à présent M. Mager était considéré parmi nous comme un homme sérieux et de parole!

Ce qu'il fait aujourd'hui va le faire descendre de ce piédestal.

Mardi, le 13 novembre courant, M. Mager s'est rendu de lui-même au comité de M. Joseph Bernier.

Là, il a signé, sous l'influence d'aucune pression, le bulletin de nomination de M. Bernier, accepté de présider l'assemblée, et a dit quelques mots en faveur de M. Bernier.

Le lendemain, M. Mager se laissait approcher par une petite clique, qui, heureusement, ne représente pas tous les libéraux.

Le samedi, 17 novembre courant, il se portait candidat contre celui que, quatre jours auparavant, il avait déclaré digne de représenter le comté de Saint-Boniface.

Expliquera cela qui voudra; mais à coup sûr, ce n'est pas le fait d'un homme fier de sa parole.

Mais ce n'est pas tout!

Dimanche matin, M. Mager envoyait à M. Turenne, l'officier-rapporteur, sa résignation.

Non-seulement il résignait, mais il prenait la peine d'en avertir Mgr. l'archevêque de Saint-Boniface et le chef du gouvernement.

Dimanche après-midi, nouvelle volte-face de M. Mager: il retirait sa résignation, laquelle manquait de quelques formalités! L'avait-il fait à dessein?

Et M. Mager est de nouveau candidat.

Ces actes de M. Mager sont des inconséquences inqualifiables, et une insulte aux personnes distinguées que nous venons de nommer.

Nous ne pouvons comprendre que M. Mager ne se soit pas aperçu avant aujourd'hui que ceux qui lui font faire ainsi la girouette s'occupent beaucoup plus de leurs intérêts personnels et des vengeances qu'ils veulent exercer que de sa réputation à lui, M. Mager. Il sert de jouet et d'instrument entre les mains d'une clique.

Comment les électeurs peuvent-ils avoir confiance à un homme qui montre si peu de solidité, si peu d'esprit de suite dans sa conduite, et, il faut bien le dire, si peu de caractère!

On affirme que M. Mager, personnellement, voulait se retirer, mais qu'il subit l'influence de la petite clique qui l'a mis en avant. On fait la garde autour de lui, et on tâche de le tenir dans un certain état d'exaspération, grâce auquel on parvient à le retenir hors de la voie honorable où il était rentré après sa première erreur.

Remarquons que pour en venir à retirer sa résignation, M. Mager a dû fouler aux pieds les promesses les plus sacrées faites à des hommes haut placés, tant dans la hiérarchie ecclésiastique que dans la hiérarchie civile, auxquels il avait prétendu aller demander conseil.

Pour rester candidat, M. Mager doit donc fouler aux pieds le bon sens, la droiture, caracoller d'une opinion à l'autre, montrer au public qu'il ne sait être fidèle ni à ses amis d'hier, ni à ceux d'aujourd'hui, ni à ses engagements.

C'est assez triste!

C'est un vilain saut, dans un vilain trou, d'où il va sortir bien déconsidéré, s'il en sort jamais!

C'est quand il commencera à réfléchir qu'il trouvera cela laid!

LE COMTE DE PROVENCHER

L'élection du comté de Provencher est enfin close L'hon M. LaRivière a été déclaré élu hier, par l'officier rapporteur.

Nous renouvelons nos félicitations au député de Provencher et aux électeurs.

Elections Municipales

La nomination des candidats, à la charge de Conseiller de la Ville, aura lieu entre midi et une heure, mardi, le 4 décembre prochain. L'élection se fait pour un maire, et un conseiller pour chaque quartier. Les conseillers sortant de charge cette année sont les conseillers Hébert, pour le quartier No. 1; Senécal, pour le quartier No. 2; Pelletier, pour le quartier No. 3; et Turenne, pour le quartier No. 4.

Le maire est élu pour un an et les conseillers pour deux ans.

PROGRAMME DE L'HON. M. ROBLIN

Parlant de la cession des terrains scolaires du gouvernement local, l'hon. premier ministre a dit:

"Je reconnais pleinement que cette question est très importante, et en même temps, très délicate à aborder, à cause d'une certaine législation scolaire dont est responsable le gouvernement récemment défait. Mais mon gouvernement entreprendra de régler cette question avec le désir sincère d'assurer à toute la population ce qui lui appartient honnêtement et de droit. On y ajoutera les garanties nécessaires J'ai confiance que le gouvernement d'Ottawa sera mû par les mêmes sentiments. Et s'il en est ainsi, il en résultera pour les établissements d'éducation de cette province des avantages matériels considérables. Dans ce but, je fais appel aux sentiments de tous ceux qui ont à cœur premièrement, la cause de l'éducation, et en second lieu, le règlement de ce qui a été dans le passé et peut devenir encore dans l'avenir, une cause d'ennui et de préjudice pour notre peuple."

Notes Politiques

Des documents publiés aujourd'hui il ressort encore que M. Mager n'a jamais été le candidat des autorités ecclésiastiques ni celui du gouvernement. Ceux qui ont affirmé qu'il l'était, et M. Mager tout le premier, ont donc trompé l'électorat.

En effet, Mgr l'Archevêque déclare que dès le début M. Mager lui avait promis de supporter M. Bernier. Il y avait là évidemment entente que celui-ci était le candidat agréable aux deux, à Mgr. l'Archevêque et à M. Mager.

Quand M. Mager résigne, M. Mager reçoit les félicitations de Mgr. l'Archevêque. Il y a là une nouvelle manifestation de sympathies en faveur de M. Bernier.

Entre ces deux dates, M. Mager n'était donc qu'un candidat "tant pis!"

Aujourd'hui, on lui dit nettement qu'il commet une erreur en persistant à se présenter, "parce qu'il fait du tort à la cause catholique."

***

"Je regrette," dit l'Archevêque de Saint-Boniface, "qu'il (M. Mager) ait persisté à se présenter, parce qu'*il fait du tort* à la cause *catholique!*"

Entendez-vous, M. Mager? Entendez-vous tous!!!

***

Eh bien, qu'en dites-vous aujourd'hui du candidat Mager et de ses prétendus amis?

A les entendre, ils n'agissaient et ne marchaient que sous la direction de l'Archevâque de Saint-Boniface. Ils avaient, selon l'expression publique de l'un d'eux, poussé la *condescendance!!!* jusqu'à aller à leur archevêque!

Aujourd'hui que leur archevêque exprime publiquement son regret de la candidature Mager, et va jusqu'à dire que celui-ci fait du tort à la cause catholique en persistant de se présenter, ils n'en sont que plus enragés dans leur campagne!

L'abus que ces gens-là ont fait de la personne et des paroles de Mgr. l'Archevêque est un vrai scandale.

***

A l'heure qu'il est, M. Mager a plusieurs amis bien connus qui cherchent par l'intimidation, les fausses assertions, l'argent et la boisson, à corrompre l'opinion publique. Nous garderons nos amis, parce qu'ils sont au-dessus de ces misérables manœuvres.

***

Paroles de M. Mager à l'assemblée de Saint-Norbert:

"*Je renie 'L'Echo de Manitoba' .... Si les libéraux ne veulent pas voter pour moi tel que je suis, qu'ils restent chez eux.*"

***

M. S. A. D. Bertrand, le candidat battu dans Provencher, cherche à prendre sa revanche dans le comté de Saint-Boniface. Il ne montre pas dans les assemblées. Ce ne sont pas les actes au grand jour qui sont son fort; ce qu'il lui faut, c'est l'action sournoise, à l'abri des regards. Il est actuellement dans le comté, allant de maison en maison, où il ment à froid, et de la manière la plus odieuse. Il a cru, sans doute, que ses mensonges n'auraient pas le temps d'être découverts. Il se trompe. Lisez les documents que nous publions dans une autre page; vous verrez ce qu'il faut penser des paroles mielleuses et trompeuses de M. Bertrand.

ITALIE

M. Crispi "en route"

Les renseignements suivants, quoique n'étant pas de date tout-à-fait récente, sont fort intéressants:

Il signor Crispi, chevalier de l'Annonciade et, partant, cousin du roi Humbert, ancien ministre, anticlérical forcené, se fait vieux. Le malheur le poursuit sous toutes les formes. Son fils s'est enfui en Amérique, après avoir volé les bijoux d'une noble dame de la haute société romaine. La vie politique s'est terminée dans la boue des scandales financiers ou son nom a traîné, accouplé à celui de tous les grands flibustiers, et dans le sang de cette déplorable expédition de Massouah qui a été son œuvre. Il est encore député, mais dédaigné, abandonné, sans influence et sans presiige.

Il est vieux et malheurenx, double raison d'avoir pitié de lui et de le laisser s'éteindre doucement, loin des clameurs, des injures et des sifflets de la foule. La presse catholique italienne a voulu oublier tout le mal qu'il avait fait à l'Eglise, toutes les persécutions dont il l'avait accablée, toute la haine dont il avait poursuivi le Vicaire du Christ. Elle lui a fait la charité du silence, réservant ses coups pour les adversaires en pleine force et en pleine puissance qui s'attaquent au catholicisme, à ses institutions et à ses œuvres.

Aujourd'hui, elle peut se consoler. Crispi revient à la foi et aux espérances de sa jeunesse Il est sur la voie du retour, sur ce chemin de Damas où la miséricordieuse bonté de l'Eglise attend pour leur pardonner tous ceux qui regrettent leur passé. Crispi est tombé malade.

Dans l'isolement salutaire, où sa vieillesse a pu refléchir, il semble avoir compris que quand tout vient à manquer ici-bas, le secours consolant et apaisant peut venir de là haut.

C'est à la Vierge immaculée, refuge assuré des pécheurs, qu'il s'est addressé, et quand la santé lui a été rendue, l'ancien ministre de la maison de Savoie, l'ancien révolutionnaire, a voulu par un acte public, témoigner à la Mère du Sauveur sa gratitude filiale. Il a fait déposer dans un sanctuaire sicilien, consacré à la Sainte Vierge, un ex-voto qui porte son nom. Espérons que Crispi accomplira l'autre moitié du chemin et mourra réconcilié avec l'Eglise qui a des trésors de pitié et d'indulgence pour toutes les fautes.

Benediction d'Eglise.

On sait que les citoyens de Lorette, ayant à leur tête leur digne curé, M. l'abbé Dufresne, ont bâti une église superbe, dont le style et les décorations sont admirables. Les décorations sont de M. Monty, peintre artiste de Montréal.

La bénédiction de cette église aura lieu dimanche, le 28 novembre courant, par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface.

Sa Grandeur et sa suite se rendront à Lorette par les chars. Il y aura à la station de Lorette des voitures pour conduire au village, non-seulement les membres du clergé, mais aussi toutes les personnes de Saint-Boniface ou d'ailleurs qui voudraient assister à cette belle cérémonie.

Après la bénédiction, il y aura un grand banquet au profit de l'église.

MALADIES DES FEMMES

La plupart des maladies des femmes, pour ne pas dire toutes, ont pour cause l'anémie ou la chlorose, c'est-à-dire l'épuisement ou l'impureté du sang. Rendez au sang sa vigueur et sa pureté par l'emploi des PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD, et vous supprimerez la cause du mal.

Une fabrique de boutons de bottines aux Etats-Unis emploie par jour 75 milles de fil de fer ou d'acier pour faire des queues de boutons.

LE VOULEZ-VOUS?

Voulez-vous guérir votre rhume? Employez le BAUME RHUMAL, le seul remède véritablement efficace.

—Il y a juste trois siècles que sir Walter Raleigh planta la première patate en Irlande, et cet anniversaire est digne d'une célébration.

—Un ingénieur allemand, Marxe, vient de construire une machine à voler qui a été essayée avec succès.

—Les soldats japonais portent des uniformes fait de papier.

—Il y a 700,000 maisons qui sont éclairées au pétrole, en Canada.

—En 1901, la France va mettre en construction 111 bâtiments de guerre.

Les électeurs du comté de Saint-Boniface sont priés de lire les différents documents qui suivent. Ils verront comment le clan qui appuie M. Mager a voulu les tromper.

Ils ont proclamé d'abord publiquement, puis ils continuent de dire privément, à la dérobée, que Sa Grandeur Mgr l'archevêque donne son appui à M. Mager et le refuse à M. Joseph Bernier. Ils disent la même chose du gouvernement. Or tout cela est faux, les documents suivants le prouvent :

DECLARATION
DE
MGR L'ARCHEVEQUE
De Saint-Boniface

Comme on s'est permis publiquement de mettre en doute ma fidelite a la parole donnee, voici les faits :

Proposition des Catholiques Liberaux.

1o.--J'ai declare d'abord jeudi, 15 courant, que je n'aurais pas d'objections a la candidature de M. Mager, si c'etait le moyen de sauver la situation, mais j'ai ajoute qu'il me fallait consulter avant d'agir; que je ne connaissais pas assez et les hommes et les choses.

Ma Neutralite

2o.--J'ai promis de ne pas intervenir davantage lorsqu'on m'a annonce, vendredi dernier 16 courant, a midi, par telephone, que M. Mager etait mis sur les rangs par un groupe catholique; mais j'ai cru simplement devoir rappeler a M. Mager qu'il m'avait promis de travailler pour M. Jos. Bernier. M. Mager ne m'avait pas parle de sa candidature. Apres la nomination des candidats, samedi, j'ai donne instructions a tous mes pretres, par M. le Vicaire-General, de rester neutres, de ne rien dire en chaire, puisque les deux candidats se declaraient en faveur du gouvernement local.

Resignation de M. V. Mager.

3o.--Quand M. Mager a resigne spontanement le dimanche matin, 18 courant, je l'ai approuve, et je suis meme alle, accompagne de M. le Vicaire-General, le feliciter sincerement; mais quand M. Mager a retire sa resignation, le meme jour, dimanche soir, je ne l'ai ni approuve ni felicite, et je regrette qu'il ait persiste a se presenter, parce qu'il fait du tort a la cause catholique, etant moins apte que M. Jos. Bernier, avocat, a nous rendre les services voulus.

Voila les faits, et je defie qui que ce soit de les dementir selon la verite.

† ADELARD, Archeveque de Saint-Boniface.

Winnipeg, November 16, 1900.

J. A. SENECAL, Esq., President L. C. A. S., St. Boniface.

Dear Sir,

I am pleased to see that Mr. Joseph Bernier has consented to contest St. Boniface in this bye election now being held there. I hope all friends of this party as well as of the government will rally to his support and elect him by a substantial majority.

Yours respectfully,

(Signed) R. P. ROBLIN.

Traduction de la lettre de M. Roblin, ci-dessus :

M. J. A. SÉNÉCAL, Ecr, etc.

Cher Monsieur,

Il me fait plaisir de voir que M. Joseph Bernier a consenti de se présenter à Saint-Boniface dans la présente élection partielle. J'espère que tous les amis de ce parti aussi bien que les amis du gouvernement vont se rallier autour de cette candidature et l'appuyer, afin que M. Bernier soit élu par une majorité substantielle.

Tout à vous respectueusement.

(Signé) R. P. ROBLIN.

Il est donc bien prouvé qu'aujourd'hui M. Mager n'a pas l'appui de Sa Grandeur Mgr. l'archevêque ni celui du gouvernement. Ceux qui le disent sont donc des trompeurs. Quelle confiance peut on avoir dans une candidature qui est ainsi appuyé par le mensonge? On dit aussi que M. Mager n'a pas résigné, et on va jusqu'à accuser de malhonnêteté les amis de M. Joseph Bernier d'avoir dit, dimanche dernier, que M. Mager avait résigné. Voici des documents qui vont démontrer que s'il y a malhonnêteté quelque part, elle n'est pas du côté des amis de M. Bernier, mais dans le clan de M. Mager. Voici la lettre même par laquelle, dimanche matin, M. Mager résignait :

Saint-Boniface 18 novembre 1900.

JOSEPH TURENNE, Esq., Saint-Boniface.

Cher Monsieur,—Ayant été mis en nomination pour le présent comté de Saint-Boniface pour élire un représentant pour la législature du Manitoba le 24 du mois, de par la presente, prenez avis que je donne ma démission comme un des dits candidats dans cette présente contestation, si cette formule de résignation ne suffit pas je vous en fournirai une autre à votre démande.

Votre tout dévoué

(Signé) VICTOR MAGER.

Ainsi, dimanche matin, M. Mager avait résigné, et il avait pris la peine d'en avertir Sa Grandeur Mgr. l'archevêque et l'hon. M. Roblin. Mais dimanche après-midi, M. Mager changeait d'opinion et retirait sa résignation par la lettre que voici :

Saint-Boniface 18 novembre 1900.

M. JOSEPH TURENNE.

Monsieur—Veuillez considérer comme nul, non avenu et ne représentant nullement ma volonté, le document fait et daté aujourd'hui et envoyé à vous par moi-même aujourd'hui dimanche.

Votre tout dévoué

VICTOR MAGER

Voilà des faits que les électeurs sont appelés à apprécier. Au commencement de la semaine, M. Mager signait le bulletin de nomination de M. Joseph Bernier et parlait en sa faveur. A la fin de la semaine, il avait changé d'idée; il se présentait et parlait contre M. Bernier. Dimanche matin, il résignait; dimanche après midi, il retirait sa résignation. A quoi et à qui M. Mager obéit-il donc?

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Samedi dernier a eu lieu la nomination des candidats pour l'élection locale de Saint-Boniface.

MM. Joseph Bernier et Victor Mager ont été mis en nomination.

Dimanche, M. Mager résigna le matin. Dans l'après-midi du même jour, il retirait sa résignation, ajoutant une seconde erreur à celle qu'il avait déjà faite de se présenter.

Des assemblées publiques ont eu lieu à Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Saint-Boniface et à Saint-Norbert. Il y en a une autre ce soir à Saint-Vital.

A toutes ces assemblées un grand enthousiasme s'est manifesté en faveur de la candidature de M. Joseph Bernier.

M. Bernier est habilement et éloquemment appuyé dans ses assemblées par l'hon. M. LaRivière, l'hon. M. Burke, M. Lauzon, ancien député, M. Jehan de Froment, M. Jos. Dubuc, avocat, et M. Boivin.

A l'assemblée de Saint-Boniface, l'hon. premier ministre, M. Roblin, et l'hon. M. Campbell, procureur-général, étaient présents. Ils ont éloquemment parlé et ont été chaleureusement applaudis. La population de Saint-Boniface était heureuse de les voir au milieu d'elle.

Des amis actifs et dévoués font avec générosité le travail de la campagne électorale.

Electeurs du comté de Saint-Boniface, votez pour le candidat préféré de Mgr. l'Archevêque et du gouvernement.

Pour sortir du pétrin où ils se sont jetés, certains orateurs de la clique Bertrand-Béliveau, disent, en face des paroles de Mgr l'archevêque, que cela ne change rien à leur situation. "Nous avons commencé la lutte croyant de bonne foi à la neutralité du clergé, etc.", disent-ils.

Eh bien, ces paroles sont encore une excuse menteuse.

Quand ils ont commencé la lutte, ils n'ont pas parlé de la neutralité du clergé. Ils ont, au contraire, affirmé positivement que M. Mager était le candidat de l'Archevêque.

Quand, donc, ils viennent aujourd'hui nous parler de leur bonne foi, ils ne font qu'ajouter un mensonge à bien d'autres mensonges. Ils ont tout simplement voulu en imposer aux autorités ecclésiastiques et au peuple.

Electeurs de la Division Electorale de St-Boniface, si vous voulez etre reintegres dans vos droits scolaires, faites votre marque tel que ci-dessous indique :

BERNIER, 1 (Joseph Bernier, of the Town of St. Boniface, Barrister).	X
MAGER, 2 (Victor Mager, of the Municipality of St. Boniface, Gardener).	

LA GUERRE... LA GUERRE...

En guerre contre la toux, le rhume, la bronchite. Le BAUME RHUMAL est une arme terrible contre tous ces gens-là.

La candidature de M Mager s'appuie sur le mensonge, et il est souverainement déplorable de voir un homme qui avait une si bonne réputation, s'en laisser imposer ainsi par une demi-douzaine d'individus qui veulent le perdre afin de servir leurs passions et leurs erreurs.

Amis, surveillez la clique, et avertissez le comité de M. Bernier de toute canaillerie que vous découvrirez. Ceux qui seront pris en sale besogne, gros comme petits, seront pincés d'importance.

POUR GUÉRIR LES MAUX DE TÊTE EN PEU DE TEMPS

Employez les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD.

DEMANDE

Un agent pour Saint Boniface et les environs. Bon salaire et position permanente. Nous avons la plus considérable exploitation en fait d'arbres d'ornement et d'arbres fruitiers au Canada.
Adressez-vous à

PELHAM NURSERY CO.
Toronto, Ont.

N. B.—Les cultivateurs et les fils de cultivateurs peuvent faire de l'argent durant leurs moments de loisir. P. N. Co.
17-10 19 10s

NOUS PRÉTENDONS que le D. & L. Menthol Plaster guérira le lumbago, le mal de dos, la sciatique, les douleurs névralgiques, plus vite que tout autre remède. Fabriqué par the Davis & Lawrence Co., Lim.

DANS LA COUR DE SURROGATE

Du District Judiciaire pour la Province du Manitoba

Dans l'affaire de la succession de GUSTAVE-LOUIS-GEORGES-DUFLOS Decedé

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNE conformement à l'acte intitulé "The Manitoba Trustee Act," des statuts Revises du Manitoba, chap. 146, section 32, et aux actes l'amendant,que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de GUSTAVE-LOUIS-GEORGES-DUFLOS, ci-devant de Fannystelle dans le Manitoba, et decedé le ou vers le 14ème jour d'octobre, A. D. 1900, et à l'administration de laquelle succession et autres biens a été nommée son épouse, veuve, Madame Marie M. T. Duflos, sont requises d'envoyer par la poste, payée d'avance, ou de remettre à JOHN T. HUGGARD, dans la cite de Winnipeg, Solliciteur pour la dite administratrice,le ou avant le 1erjour de decembre 1900, leurs noms et description,ainsi que les details complets de leurs reclamations, duement verifiées par une déclaration statutaire, aussi un etat de leurs comptes et la nature des garanties (s'il y en a) possédées par elles.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ que, après la dite date ci-dessus en dernier lieu mentionnée, la dite administratrice procèdera à faire la distribution des biens du défunt entre les personnes qui y auront droit, ne prenant en consideration que les réclamations dont avis lui aura alors été donne, et que la dite administratrice ne sera tenue à aucune responsabilité à même les dits biens où partie d'iceux à l'egard d'aucune personne ou personnes dont les avis de réclamations n'auront pas été reçu par elle à la date de la dite distribution.

Daté le 15ème jour d'octobre, A. D. 1900

J. T. HUGGARD
Solliciteur pour la dite administratrice Madame M. M. T. DUFLOS.

LA MALARIA

Ses Suites Laissent la Victime Faible et Abattue

MLLE EMMA HUSKINSON, CAPITAINE DANS L'ARMÉE DU SALUT, RACONTE COMMENT ELLE RECOUVRA LA SANTÉ, GRACE A L'EMPLOI DES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS.

Du *Sun*, Orangeville, Ont.

Au nombre des résidents les plus anciens et les plus respectés d'Orangeville se trouve Mme John Huskinson, dont la fille a, pendant un certain nombre d'années, beaucoup souffert des suites de la fievre malariale. Ayant entendu parler des merveilleux effets que les Pilules Roses du Dr Williams avaient produits sur Mlle Huskinson, un reporter du *Sun* se présenta chez elle dans le dessein de s'assurer si la rumeur était bien fondée. Après avoir exposé le but de sa visite, il reçut un accueil cordial de Mme Huskinson qui lui donna les faits de la guérison comme suit : "Il y a quelques années", dit Mme Huskinson, "ma fille Emma, qui est maintenant capitaine du corps de l'Armée du Salut de Newmarket, fut attaquée de la fièvre malariale. Elle fut sous les soins d'un médecin pendant longtemps et bien qu'elle se rétablit suffisamment pour pouvoir marcher, les suites de la fievre la laissèrent très faible, et le médecin semblait incapable de mettre un peu de vie en elle. Elle avait de fréquents maux de tête, elle était très pâle, et le moindre effort la fatiguait. Nous croyions qu'un changement de lieu lui ferait du bien, nous l'envoyâmes donc se promener à Toronto. Une fois rendue, on lui conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et rien de plus empressé pour elle que de s'en procurer. Avant même d'avoir fini la deuxième boîte, elle remarqua un changement sensible pour le mieux ; son appétit devint meilleur, les couleurs lui revinrent, toute sensation de lassitude était disparue, et une douzaine de boîtes suffirent à lui donner la meilleure santé possible, et toute sa vigueur d'autrefois lui était revenue. Bien que l'ouvrage qu'elle fait dans l'Armée du Salut soit dur et l'expose à toutes sortes de température, elle a pu le faire depuis sans la moindre incommodité.

"Non longtemps après la guérison de ma fille, je devins moi-même complètement épuisée, et pour finir le compte, je fus prise d'une grave attaque de rhumatisme. Me rappelant les bienfaits que ma fille avait reçus des Piluses Roses du Dr Williams, je résolus de les essayer, et avant d'en avoir pris une demi-douzaine de boîtes, je me sentais on ne peux mieux, et jouissais de la meilleure santé possible. Je conseille à tous ceux qui souffrent, de prendre les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles."

Les Pilules Roses du Dr Williams ont rendu à la santé plus de femmes et de filles faibles et souffrantes que tout autre remède que l'on ait découvert, ce qui explique en partie leur popularité universelle. Ces pilules sont en vente chez tous les marchands ; on peut les avoir par la poste à raison de 50 cents la boite, ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

A VENDRE.—Le ¼ N. O. de la section 15 et la ½ sud du ¼ S. O. de la section 22, tp. 9, R. 3 ouest, formant 240 acres. Il y a, sur cette ferme, 100 acres de cassés, une grande étendue de cloturée, une splendide maison, de grandes étables et quatre ou cinq autres bâtisses ; en outre, un lac artificiel donnant en abondance de la bonne eau pour les animaux. Strictement pour argent comptant. Des offres seront reçues d'ici à deux semaines. En toute probabilité, la ferme sera vendue au plus haut enchérisseur, parce que M. Allart, le propriétaire de cet établissement, demeure en France et n'a pas l'intention de le garder plus longtemps. C'est une des occasions les plus exceptionnelle qui puissent s'offrir à celui qui voudrait acquérir une belle ferme et une belle résidence. La propriété touche au village de Fannystelle. Adressez vos offres à
P. O Box 1258, WINNIPEG.
21-11-19 2i

WAGHORN'S GUIDE TO TRAVEL and BUSINESS 50c yly

NOCES D'OR

Un honorable et bon vieux couple de notre ville a célébré au commencement de la semaine ses noces d'or. Ce sont M. et Mme Edmond Marcoux.

Dimanche après midi un grand nombre de citoyens de Saint-Boniface se sont rendus à la demeure des vieux époux pour leur présenter des vœux et des félicitations. L'hon. LaRivière, parlant au nom de tous, a dit combien il leur était agréable de pouvoir, à cette occasion, présenter à M. et à Mme Marcoux l'expression de l'estime dont ils jouissaient. Une bourse bien remplie de pièces d'or fut présentée à M. et Mme Marcoux à la fin de l'adresse de M. LaRivière.

Un bouquet superbe fut aussi présenté aux vieux parents par l'une de leurs petites-filles.

Lundi, il y eut messe solennelle à la cathédrale, et lundi soir une veillée de réjouissance à la résidence de M. et Mme Marcoux.

Nous félicitons à notre tour M. et Mme Marcoux, et nous leur souhaitons encore de longs jours.

Quelque Chose d'Important.

—Le département des terres de la Cie du Pacifique Canadien a lancé la circulaire suivante : "Bien qu'à l'été la perspective fût décourageante, et que les pluies des mois d'oût et septembre aient causé bien des inquiétudes, cependant, généralement parlant, la récolte a été aussi bonne qu'on s'y attendait. Dans plusieurs districts même, elle a été bien meilleure qu'on ne l'avait espéré, si l'on prend en considération le manque de pluie au printemps et à l'été. Bien que les cultivateurs ne soient pas aussi à l'aise que durant quelques unes des années passées, ils ont eu la pensée de réduire leurs dépenses quand ils ont vu que la saison ne serait guère prospère, et le résultat a été que plusieurs se trouvent presqu'en aussi bonne situation qu'auparavant On remarque que les demandes de terre sont aussi prononcées que dans le passé ; beaucoup de ventes de terres se font, et l'on reçoit de l'est des demandes de renseignements aussi fréquemment qu'il y a douze mois. L'année dernière une commission a été payée à tout résident de l'ouest qui a voulu profiter des excursions de décembre pour aller visiter les provinces de l'est, et qui a facilité la vente des terrains de la compagnie. C'était un moyen d'encourager l'immigration et d'aider à la compagnie à coloniser ses terres vacantes. Ces arrangements ont avantageusement fractionné l'année dernière, et cela donne l'espoir que s'ils sont continués cette année le résultat en sera également avantageux. C'est pourquoi la compagnie annonce avec plaisir que toute personne qui ira visiter l'est et qui vendra, ou de quelque manière aidera la compagnie à vendre quelques uns de ses terrains, dans un rayon de 12 milles de sa résidence, une commission de $10 par quart de section lui sera payée. Voilà un moyen facile pour tout visiteur de défrayer ses dépenses de voyage et peut être même de mettre quelque chose dans sa poche, tout en aidant la compagnie, par cette généreuse co-opération, à attirer vers l'ouest les amis des visiteurs et autres colons désirables. C'est avec plaisir qu'on vous expédiera des cartes montrant les terrains à vendre, avec les prix, dès que vous en ferez l'application ou qu'on vous les donnera à vous-mêmes si vous voulez bien, lorsque vous viendrez à Winnipeg; entrer aux bureaux d'immigration de la compagnie, situés à l'intérieur de la gare."

POUR GUÉRIR LA MALADIE DES NERFS

L'anémie ou l'affaiblissement du sang est une des principales causes de la maladie des nerfs. Constater la cause, c'est indiquer le remède, le traitement avec les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD.

—L'Université Yale, de New-Haven (Connecticut), contient 2474 étudiants.

—La *Patti*, célèbre chanteuse, a gagné $5,000,000 depuis qu'elle est au théâtre.

Femmes Souffrantes!



Les **Pilules de Longue Vie** peuvent vous donner la santé et la force pour traverser ces périodes critiques de votre existence. Elles feront disparaître vos souffrances et guériront comme par enchantement toutes les maladies particulières à votre sexe.

Vous pouvez devenir fortes et vigoureuses. Est-ce que la santé ne doit pas vous appartenir comme aux autres, quand votre faiblesse, votre état anémique ne sont que la suite d'une maladie étrange qui boit votre sang, décolore vos traits et vous fait passer les plus beaux jours de votre vie dans une chambre de maladie et de souffrance, et que cette maladie peut être guérie sans effort, presque miraculeusement, par l'effet d'un remède garanti et éprouvé.

Il n'y a donc rien d'étonnant que l'abattement remplace la gaieté, qu'un visage terne, des joues pâles prennent la place d'un extérieur brillant, rose et sain. Les invalides au désespoir n'ont pas besoin toutefois de désespérer ; aussi grave que soit leur mal, il cèdera après quelques semaines de traitement avec les **Pilules de Longue Vie (Bonard)**.

Lisez ce que deux personnes bien connues disent des **Pilules de Longue Vie (Bonard)** :



Mme A. BURNS.

"Pendant environ dix ans," nous écrit Mme Burns, "j'ai souffert des douleurs périodiques qui rendaient ma vie misérable, j'étais devenue anémique, taciturne, morose, et presque incapable de travailler, j'avais mauvais appétit et j'étais souvent affligée d'attaques de dyspepsie, causant de violentes douleurs à l'estomac. Plusieurs médecins me traitèrent, je pris plusieurs sortes de remèdes patentés, mais ma maladie semblait s'aggraver au lieu de s'améliorer. Une amie me conseilla vos **Pilules de Longue Vie**, j'en achetai une boite et je constatai une amélioration, je continuai le traitement pendant deux mois, et maintenant je suis guérie complètement, j'ai repris mes forces, mon appétit est revenu, je digère bien, je suis forte et heureuse. J'espère que d'autres suivront mon exemple, et je suis certaine qu'elles ne seront pas désappointées."

(Signé) Mme A. BURNS,
Montréal, P. Q.



MARIA GORDON.

MESSIEURS.—Il me fait plaisir de vous dire tout le bien que m'ont fait les **Pilules de Longue Vie (Bonard)**. J'étais faible, pâle, je souffrais de dyspepsie accompagnée de tous ses maux, mal de cœur, maux de tête, constipation. Une amie me fit cadeau d'une boîte de ces pilules, me conseillant fortement de les essayer, ce que fis, et graduellement tous les symptômes dont je souffrais disparurent, grâce à ce précieux tonique."

Votre reconnaissante,
MARIA GORDON.

Nous vous offrons une guérison permanente.

Si vous souffrez d'anémie, de faiblesse féminine, de dyspepsie, ou d'autres maladies particulières à votre sexe, n'attendez pas que votre maladie devienne chronique, mais écrivez-nous de suite, et nous vous enverrons sur réception d'un timbre de 2 cents une boîte de **Pilules de Longue Vie (Bonard)**, ainsi qu'un blanc de consultation.

POUR CONSULTATIONS GRATUITES, écrivez à nos médecins spécialistes ou venez les consulter à nos bureaux, cela ne vous coûtera absolument rien. Heures de consultations : de 9 a.m. à 6 p.m.

LA CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE, 202, RUE ST-DENIS, MONTREAL.

Les Pilules de Longue Vie (Bonard) sont en vente dans toutes les pharmacies, à raison de 50 cents la boite ou 6 boites pour $2.50.

NO. 6.

SAINT-LÉON

Mardi, 13 novembre, M. Philias Boyer et Mlle. Amanda Labossière recevaient la bénédiction nuptiale dans l'église paroissiale de Saint-Léon.

M. Boyer était accompagné de son oncle, M. Frédéric Lafrenière, et Mlle. Labossière par M. Labossière, son père.

Malgré un temps bien froid, de nombreux amis de ces deux familles s'étaient empressés de les accompagner au pied de l'autel.

Après la cérémonie, les mariés se rendirent à la résidence de M. Joseph Labossière, père de la mariée, où eut lieu une fête de famille des plus gaies. Le diner fut agrémenté de nombreux chants préparés exprès et exécutés avec beaucoup de délicatesse, de toasts et de récits héroïques par les vieux du pays. Rien n'a manqué pour rendre cette fête des plus agréables et en conserver longtemps le souvenir chez les amis des nouveaux époux, pour le bonheur desquels tous forment les meilleurs souhaits.

1—L'enfant qui dort mal la nuit, qui a des peurs, qui se réveille souvent en soubresauts, souffre des vers. Donnez-lui les **TABLETTES SANTOMEL Pour les Vers** et elles tueront ces vers qui le martyrisent et le tiennent éveillé la nuit, et lui donneront un sommeil paisible.

A vendre chez tous les pharmaciens ou expédiées au Canada et aux Etats-Unis sur réception de 25c. Adressez Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal, Can.

—Tous les chevaux de l'armée anglaise sont numérotés sur les pattes de derrière.

PARTOUT

Allez où vous voudrez, on vous dira que le BAUME RHUMAL est le remède suprême contre la toux, le rhume, la bronchite, la coqueluche.

CETTE TOUX SACCADÉE est un avertissement qu'il ne faut pas la traiter légèrement. Le Pyny-Balsam guérit d'une manière absolument sûre les toux et les rhumes qui débutent. Prenez-le à temps. Manufacturé par les propriétaires du Perry Davis Pain Killer.

—Le soldat chinois porte toujours dans ses accoutrements un évantail et un parapluie.

A. J. H. DUBUC.
AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE, ETC., ETC.
BLOC McINTYRE,
Chambre 313.
Winnipeg.
Teléphone, 334.

Argent a Preter
—SUR—
PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,
BIELETS PROMISSOIRES,
CHATTELS MORTGAGES.
S'adresser à
THEO. BERTRAND,
Hôtel de Ville, St-Boniface

LE SECRET de notre Cofiseur

Est dans son habileté à traiter le sucre et ses aptitudes à plaire aux clients. Le résultat de son travail se manifeste par la popularité des crêmes, des chocolats et autres bonbons que nous vendons.

Vous trouverez ici les meilleurs bonbons à la crême, assortis, qui se soient jamais vendus, pour 20 cts la livre.

Nous avons des articles d'un prix plus elevé, faits avec des matières également pures, mais exigeant plus de travail et des ingrédients d'une plus grande valeur pour leur donner toute leur perfection, soit 40 et 50 cts la livre.

W. J. BOYD
370 et 579 Rue Principale
WINNIPEG

EMULSION
The D & L
CONSOMPTION et toutes les MALADIES des POUMONS, CRACHEMENT de SANG, TOUX, PERTE d'APPETIT, DEBILITÉ—dans tous ces cas, The D. & L. Emulsion produit un bien remarquable.
Avec l'aide de The D. & L. Emulsion j'ai réussi à me défaire d'une toux persistante dont j'étais affligé depuis un an, et j'ai gagné beaucoup en poids avec cela.
T. H. WINGHAM, I. C., Montréal.
50 cts et $1 la Bouteille.
DAVIS & LAWRENCE CO. Ltd., Montreal

Dans la Bonne Societe

o o o

Le "Semi-ready" se voit dans la meilleure société.

Aucun cercle n'est trop exclusif, aucun goût trop cultivé pour le "Semi-ready."

Le "Semi-ready" tout à fait artistique ; élégant dans tous ses détails ; conforme aux exigences les plus arbitraires de la mode.

Correct dans tous les menus détails de forme et de fini.

Ajustage **absolument** garanti.

Satisfaction également obligatoire pour le fabricant qui dit : "Votre argent remis si vous n'êtes pas satisfait."

$20, $18, $15 et $12 par habillement ou pardessus.

Par la poste—écrivez pour avoir un catalogue.

Semi-ready Wardrobe
Montreal
Toronto
Ottawa
432 Main Street
North of McIntyre Block
Winnipeg.
Eugene Richard
Manager.
24-10-19



GUILBAULT & COTE

Assortiment considerable

DE......
POELES DE CUISINE,
USTENSILES DE CUISINE.
ETC, ETC.,
A Vendre aux Conditions les plus Avantageuses

Vous avez peut-être besoin d'un Bicycle. Achetez un de nos Bicycles 'IDEAL', 'GENEVA', 'ELDREDGE', des meilleures manufactures du Canada

GUILBAULT & COTE,
Téléphone 404
Ave. Provencher, St-Boniface.
Seuls agents autorisés à St-Boniface, de Merrick, Anderson & Co., de Winnipeg.

LIBRAIRIES KEROACK

B. Keroack.	**M. E. Keroack.**
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg.*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'eglises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés

COMME LES ELECTIONS

Sont passées et que Fleury n'a pas été élu, il est encore à faire la lutte contre ses compétiteurs de Hardes-Faites.

Habillements pour hommes $3.50 en montant
Pardessus pour hommes... $5.00 en montant
Pantalons pour hommes... $1.00 en montant

Justeaucorps 50 Cts.
Caleçons ... 50 Cts.

Capots en pelleterie pour Dames et Messieurs à des prix très raisonnables.

D. W. FLEURY,
564, RUE PRINCIPALE,
Vis-à-vis l'Hôtel Brunswick. WINNIPEG.
26-9-19

AGRANDISSEMENT DE LOCAL.

Il y a un an, nous ouvrions au public de vastes salles de merceries, de couture, de manteaux, robes, blouses et sous-vêtements.

CETTE SEMAINE

nous ouvrons le soubassement, que nous avons parfaitement aménagé pour la vente des draps, flanellettes, tapis, "rugs", etc. Afin de faire de l'espace pour les marchandises d'automne, nous avons décidé de faire une—

GRANDE VENTE A SACRIFICE

dans le soubassement, cet été; vente d'indiennes, de mousselines, cotons et ce qui nous reste de lainages.

VENTE DE JUILLET

Pendant le mois de juillet, nous allons vendre A MEILLEUR MARCHÉ que partout ailleurs à Winnipeg, et cela dans nos trois étages. Surveillez cela et prenez votre part des avantages de ces grandes ventes.

CARSLEY & CO.,
No. 344, Rue Main,
Vis-à-vis la rue Notre-Dame. WINNIPEG

MUTUAL RESERVE FUND LIFE ASSOCIATION OF NEW YORK

La Compagnie d'Assurance sur la vie, la plus en vogue parmi les Canadiens-français, les Français et Belges.

Nombre de Canadiens et Français tiennent des polices dans cette Compagnie.

Depuis 19 ans la Compagnie a payé

$42,000,000

en bénéfices mortuaires.

On demande de bons agents dans toutes les paroisses françaises ; adressez-vous à

Ernest Finkler,
AGENT GENERAL.
411 Bloc McIntyre, Winnipeg, Man

Si vous avez une propriété à vendre, annoncez dans LE MANITOBA, et vous trouverez de suite un acheteur.

DEVRAIT TOUJOURS ETRE SOUS LA MAIN.
Pain-Killer
IL N'Y A PAS DE SOUFFRANCE NI DE DOULEUR, INTERNE OU EXTERNE, QUI NE SOIT SOULAGÉE PAR LE PAIN-KILLER.
Gare aux contrefaçons et aux imitations. La bouteille véritable porte le nom
PERRY DAVIS & SON.

A Propos d'Agriculture

TRAVAIL DES ANIMAUX.

Il s'agit ici exclusivement des animaux employés aux transports, aux battages, à la traction des instruments aratoires, etc., c'est-à-dire des chevaux et bœufs de travail. Tous les fourrages, grains, racines qui servent à la nourriture de ces animaux doivent être prélevés sur les récoltes de la ferme, diminuant d'autant la quantité disponible pour la production du lait. Les soins à ces animaux demandent par an l'équivalent d'un certain nombre de journées de travail, il y a encore d'autres frais, comme le ferrage, les remèdes, etc.

L'entretien annuel de ces animaux représente donc une somme d'argent déterminée qui, partagée entre le nombre annuel de leurs journées de travail effectif, donne le prix de la journée. On peut compter que l'entretien d'un cheval coûte annuellement, et suivant les circonstances, de $50 à $100 et plus, en tenant compte de tous les frais; nourriture, soins, abris, remèdes, intérêts, amortissements, risques et part dans le frais généraux. Supposant que le cheval travaille 200 jours par an, sa journée reviendrait à une somme variant entre 25 cts. et 50 cts.

Pour diminuer le prix de la journée d'un cheval il ne faut pas, comme beaucoup le font, calculer sur la nourriture. Un cheval mal nourrit ne donne pas autant de travail par jour qu'un cheval bien nourri; il s'use plus vite et les frais d'amortissements doivent en être augmentés. L'amortissement d'un cheval est la source annuelle qu'il faut mettre de côté pour représenter sa dépréciation.

Le meilleur moyen pour diminuer le prix de la journée d'un cheval est, tout en le nourissant bien, d'augmenter le nombre de ses journées de travail effectif par an, parce qu'alors la somme d'argent qui représente son entretien annuel sera répartie en un bien plus grand nombre de journées. Pour cela, sur une ferme, il faut réduire le nombre des chevaux au strict nécessaire. La question du coût de l'entretien des chevaux de travail n'est pas la seule qui influe sur le coût du travail de ces animaux, il faut encore tenir compte de la quantité de travail fourni; deux chevaux dont le prix de la journée est le même, peuvent ne pas donner la même somme de travail dans le même temps. La règle générale est d'avoir de bons chevaux actifs au pas et capables de fournir journellement une somme de travail effectif, de les bien nourrir et de les faire travailler chaque année le plus possible en ne conservant d'animaux de trait que pour les besoins de la ferme. On peut employer soit des chevaux, soit des bœufs. L'entretien des bœufs est bien moins coûteux que celui des chevaux, auxquels ils sont supérieurs pour tous les travaux qui exigent un fort tirage et un effort soutenu

LES ASSOCIATIONS AGRICOLES

Dans un article de la plume de M. F. H. Hodson, l'un des commissaires fédéraux, publié dans le *Farming* de Toronto, cet officier critique l'organisation agricole d'Ontario. Il demande que les sociétés d'agriculture des cantons disparaissent pour faire place aux "Farmers' Institutes," auxquels on donnerait le pouvoir d'acheter des animaux reproducteurs et d'ouvrir des concours de fermes et de récoltes sur pied. Les sociétés de comté continueraient à exister et les Farmers' Institutes auraient les mêmes attributions que les cercles agricoles.

M. Hodson insiste beaucoup sur l'importance des associations locales pour l'amélioration du bétail qu'elles peuvent réaliser surtout par l'achat de bons reproducteurs.

Nos cercles agricoles de la province de Québec ont déjà fait beaucoup dans ce sens, surtout pour l'amélioration de la race porcine.

Lorsqu'ils achètent des reproducteurs, ils devraient changer de race moins souvent qu'ils ne l'ont fait dans le passé.

Il serait beau de trouver dans la même paroisse de nombreux troupeaux de même race; c'est seulement alors qu'on arriverait, par une sélection intelligente, à obtenir régulièrement des animaux de qualités assurées et constantes,

Pour arriver à ce résultat si désirable, il y a surtout une condition à remplir: c'est d'avoir de l'esprit de suite dans l'élevage, c'est-à-dire de la persévérance dans l'amélioration de notre bétail.

Soyons fiers de notre organisation agricole, dont les agronomes d'Ontario veulent se rapprocher, et profitons des avantages que nous offrent les cercles agricoles.

LES EXCURSIONS DU C. P. R.

Les excursions d'hiver du Pacifique Canadien vers les provinces de l'est commenceront cette année, le 3 décembre prochain. Comme a les années précédentes, le prix en sera de $40.00 pour Montréal et tous les endroits en deçà, ainsi que pour la Rivière Détroit et la frontière à Niagara. Des taux proportionnels seront établis pour tous les points à l'est de Montréal, Québec, jusque dans les provinces maritimes.

La Cie est aussi à faire des arrangements pour les passagers qui voudront se rendre en Angleterre ou à d'autres endroits, en Europe. On prendra des dispositions spéciales pour assurer le confort des passagers et leur faciliter le voyage.

De même que a les années précédentes, la Compagnie aura tous les jours un char touriste attaché à ses trains, de Brandon et de Winnipeg jusqu'à Montréal et Toronto. Elle fera aussi des arrangements pour assurer la correspondance avec les lignes de raccordement.

Le prix d'un lit à bord de ces chars sera simplement nominal. Car c'est l'intention de la Compagnie de faire en sorte que le confort des passagers soit assuré de manière à simplement couvrir les dépenses réelles. Elle en agit ainsi afin d'encourager le public voyageur à prendre ces trains d'excursion.

Ce qu'on ne sait pas généralement c'est que la vitesse de ces trains, à partir de Winnipeg, est la même que celle de l'Imperial (Limited). On se rend à Toronto en 45 heures, à Montréal en 49 heures et à Halifax en 72 heures.

Ces dispositions assurent l'inauguration d'un service régulier et parfait vers les pays de l'Europe, grâce auquel on peut se rendre de Winnipeg à Liverpool en moins de 10 jours. Un char touriste faisant le trajet sans changement de train, laissera Winnipeg tous les mardis pour Saint Jean et Halifax, et atteindra le port de cette dernière ville le vendredi soir. Le bâteau part immédiatement après l'arrivée des trains et arrive à Liverpool le jendi suivant.

DE PAR LE MONDE

L'Etat de Californie est le seul de l'Union qui ait imposé sur les eglises une taxe dont il retire de gros revenus.

D'après le recensement du bureau des licences et des taxes d'affaires, il y a dans Montréal 1403 épiciers ! !

C'est beaucoup.

Le département du Trésor aux Etats-Unis, donne avis de la découverte d'un nouveau billet faux de $10, "silver certificate" année 1891, à l'effigie de Hendricks. Ce billet a été reproduit par la photogravure. Il est de fabrication inférieure et n'a pas de filament de soie dans le papier.

La Banque de Montréal a reçu dernièrement un lingot d'or fondu en forme de cône, pesant 9,040 onces et valant $154,764.

—Il y a en ce moment en Allemagne 400 manufactures de verres et cristaux de toutes sortes. Ces manufactures donnent de l'emploi à 35,000 mains et paient des salaires élevés.

—Le premier bateau à vapeur qui fit le trajet entre New-York et Albany, fut le "Fulton," en 1807.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 13 Nov. 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à 0 18
Fromage	0 9½	à 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 18
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 00	à 0 35
Navets, le minot	0 15	à 0 20
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 50	à 1 75
Choux, par douzaine	0 00	à 0 50
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 25
" Strong Baker	2 10
" Manitoba Baker	1 70
" Imperial Baker	1 30
" Superieure XXXX	1 20
" Nestor	1 05
Gru, la tonne	14 50
Son, "	12 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 06
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provenche $0 50 par mois.

NOUVELLE

C'ETAIT VRAI!

Suite

Dans ce concert d'expansion discrète, dont le Pomard commençait à marquer le crescendo, Mme Montorgueil et Lenormand égrenaient leurs petits rires de plus en plus spontanes et sonores, soulignant, de protestations encourageantes, les medisants commerages de Lenormand, applaudissant aux marivaux bien intentionnes de Placide et stimulant enfin, par toute leur attitude, le verve croissante des causeurs. Seule Mme Molineaux, preoccupee de l'addition, ne parvenait pas à se mettre au niveau de la gaiete ambiante. Elle restait silencieuse, se contentant d'opiner de la tête, avec ce sourire poli et contraint des maitresses de maison qui font contre fortune bon cœur...

On servit le dessert. C'etait le moment que M. Montorgueil s'etait reservé pour entrer en scène et lancer l'effet qu'il preparait depuis le matin. A certains gestes precurseurs du grand chef, on comprit qu'il allait parler. Le silence se fit. On s'attendait à un toast, on eut une oraison funèbre et un fragment, encore inédit, du tableau d'avancement du ministère des Formalités...

Ce double morceau d'éloquence, dégagé des ornements et developpements d'usage, peut se résumer d'un mot: "la mort du vieux Limonnier et son remplacement, comme chef de bureau, par Placide Molineaux, "notre digne amphitryon qui....", avait dit en terminant l'orateur dans une de ces peroraisons pleines d'à-propos et d'allusions fines, qui conquièrent un auditoire...

La mort du vieux Limonnier fut profondement sentie.

"Ah! le pauvre homme! s'écrièrent à la fois tous les convives, à l'œil desquels l'emotion et le Clos-Vougeot avaient fait monter une larme furtive..."

A cette politesse funèbre, Mme Molineaux, qui suivait toujours son idee fixe, ne put s'empêcher d'ajouter en aparte cette reflexion: "Mais alors, *c'était vrai aussi* cette maladie de M. Limonnier?... Placide ne m'avait donc pas trompee!..."

Le chef de division, à qui ces interruptions prevues avaient permis de prendre un temps pour jouir de l'effet produit, sentit renaître sa verve oratoire:

"Voilà, mon cher Molineaux, continua-t-il, pourquoi vous m'avez vu si affairé ce matin. Je savais depuis hier soir la mort de ce pauvre Limonnier, dont je m'étais bien gardé de parler à personne, et j'allais précisement chez Monsieur le Ministre pour faire signer votre nomination..."

Puis, s'adressant à Mme Molineaux: "Vous voudrez bien m'excuser, Madame, d'avoir pris la liberté de m'inviter ainsi chez vous ce soir..., mais je tenais à vous apporter moi même la bonne nouvelle—comme dessert..."

Le plus flatteur des murmures accueillit les paroles du talon-rouge administratif.

—Monsieur Molineaux, Monsieur Molineaux! s'ecria Mme Lenormand qui, tout en semblant s'adresser à Placide, tenait ses yeux, fort expressifs, obstinément fixés sur ceux de M. Montorgueil, monsieur *le chef de bureau*, je vous demande votre protection pour mon mari, maintenant que vous voilà dans les *grosses légumes!...*

Sans même prendre garde à ce dernier vocable fantaisiste, qu'excusait l'intimité croissante qui suit un bon diner, M. Montorgueil, bien qu'il ne fût pas directement interpelé, voulut répondre lui-même à sa charmante voisine—comme il appelait Mme Lenormand.

"Vous savez bien, belle dame, répliqua-t-il galamment, que notre chef du Contentieux prend sa retraite dans un mois....Et qui le remplacerait, je vous prie, sinon votre mari, dont la compétence, l'intelligence, la clairvoyance, l'éloquence, la science et la conscience......

—De grâce, minauda Mme Lenormand, ménagez mon mari, cher monsieur, vous lui donneriez de la suffisance!..."

Pendant que ces consonnances s'échangeaient, les garçons, sur un signe de Placide, avaient apporté les coupes et le champagne coula à flots. On porta galamment la santé de ces dames et l'on but à la ronde à l'avancement acquis ou prochain de leurs maris.

Ce ne fut qu'à minuit que les convives se séparèrent—enchantés les uns des autres...

IX

Lorsque les Molineaux se retrouvèrent seuls, en tête-à-tête, chez eux:

"Eh bien, demanda Athénaïs, toujours inquiète, combien?...

—Dix louis, répondit sans sourciller Placide, qui venait d'en payer quinze.

—Dix louis!...s'écria madame Molineaux, mais c'est énorme!...Ton menu était excessif aussi!...Ah! ces restaurants! si jamais on m'y reprend!...

—N'en dis pas trop de mal, ma bonne amie, tu vois qu'on y apprend quelquefois des choses intéressantes...

Ta nomination?...mais je l'aurais aussi bien apprise à la maison avec un simple diner de Mélanie...et cela ne nous aurait pas coûté deux cents francs!...Enfin, ce qui est fait est fait...et je n'ai pas le droit de me plaindre puisque, en définitive, tout cela est arrivé par ma faute...Oh! je n'hésite pas à le reconnaitre; j'ai eu tort...et c'est toi qui etais dans le vrai quand tu me disais: "Pas de diners, pas d'avancement!" Je le vois bien maintenant que te voilà chef de bureau. Aussi, dès demain...

—Qu'est-ce que tu vas faire?

—Mais préparer ta candidature de chef de division, donc!

—Déjà?

—On ne commence jamais trop tôt ces choses-là!...Dès demain, tu peux m'amener tes amis du ministère à diner—même à l'improviste; je te réponds que je ne les laisserai pas aller au restaurant: j'en ai eu assez!

—Toujours sous les armes alors, sans crainte des alertes et des surprises? Bravo! Mais enfin comment comptes-tu organiser ta maison?

—C'est bien simple. D'abord nous garlons Bertha...

—Aïe!!!

—Tu dis?...

—Je dis: très bien, très bien! continue...

—Mais Bertha ne sera plus que femme de chambre...

—Oui, tu as raison! je crois que ça vaudra mieux pour toi et pour...moi!

—C'est ce que j'ai pensé...Bertha n'est pas ce qu'on peut appeler un cordon bleu..

—Oh! non!!

—Mais elle est très suffisante pour me préparer deux œufs et une côtelette; toi, tu déjeunes à côté de ton ministère...Le soir, nous aurons Mélanie.

—Nous aurons Mélanie?...

—Mais certainement, puisque c'est elle qui fera le diner.

—Notre diner?...le diner de tous les jours?...même quand nous serons seuls?...

—Sans doute. Est-ce que ça te contrarie?

—Moi? pas du tout...—au contraire!

—Ah! par exemple, ne t'attends pas à des festins comme celui de ce soir! Mais ce sera toujours correct...

—Et pas brûlé!

—Voilà tout mon plan. Cela te convient-il?

—Si cela me convient? elle le demande!!! Mais c'est tout simplement admirable, ce que tu me dis là!...Ah! je suis ému, très ému!...Ma nomination y est bien pour quelque chose..., mais ce n'est rien à côté du bonheur, de la fierté, du légitime orgueil d'avoir une brave petite femme comme toi, si intelligente, si dévouée, si soucieuse de ses devoirs de maîtresse de maison, si...si...Ah! tiens, laisse-moi t'embrasser! Ah! chère Athénaïs, chère petite Athénaïs!......

Fin.

ANECDOTE

Napoléon 1er, au temps de sa plus grande prospérité, alors qu'il faisait jouer Talma devant un parterre de rois, était un jour au théâtre, à Paris, assisté d'un page qu'il affectionnait et qu'il voulait attacher à sa fortune, parce qu'il s'appelait de Rohan-Chabot, prince de Léon. L'empereur suivait le spectacle d'un air distrait et examinait l'assistance. Les yeux s'arrêtèrent sur le jeune duc, qui avait l'air de réfléchir et de s'occuper assez peu de ce qui se passait sur la scène. Il se tenait obstinément les mains cachées sous une fourrure pliée sur ses genoux. Tout à coup l'empereur se penche, plonge rapidement sa main droite sous la fourrure, et saisit dans la main de son page un.........chapelet.

A cet époque, l'instrument n'était pas fort en honneur, le page s'attendait à une forte semonce.

"Ah! Auguste, je vous y prends, dit Napoléon au jeune duc tout confus. Eh bien! cela me fait plaisir; vous êtes au-dessus de ces fadaises de la scène; un jour vous serez un homme."

Et il lui rendit son chapelet en disant:

"Continuez je ne vous dérangerai plus."

LA POPULATION DES ETATS UNIS

Selon les statistiques du dernier recensement, la population totale des Etats-Unis, en 1900, est de 76,295,220 âmes.

Les Indiens non taxés sont au nombre de 134,158. En 1890, la population était de 63,069,756 âmes. L'augmentation est donc de 13,225,464 âmes depuis 10 ans, soit près de 21 pour cent.

Une baleine ne nage que 10 ou 12 milles à l'heure.

La plus belle femme de Paris, est Mlle Ernest Carot.

Un Prussien vient d'inventer une charrue électrique.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de UNE à DEUX cuillerées à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaitra immédiatement.